

Paris, 30 septembre 2024

## Le groupe Casino poursuit sa transformation

**Le 24 avril 2024, le groupe Casino a lancé un plan de transformation pour ajuster son organisation à son nouveau périmètre, centré sur le commerce de proximité.**

- **Des accords ont été signés avec les organisations syndicales dans les 7 sociétés du Groupe concernées par le Plan de Sauvegarde de l'Emploi et ont été validés par l'administration. Le déploiement des plans de sauvegarde de l'emploi a ainsi débuté dans la plupart des entités concernées avec, notamment, les phases de départs volontaires et de reclassement interne.**
- **La nouvelle stratégie destinée à remettre le Groupe Casino sur la voie de rentabilité et à assurer sa pérennité, grâce à une meilleure synergie entre les marques, sera présentée en novembre prochain.**

### **Point sur les ventes ou les fermetures de magasins et de plateformes logistiques**

En raison du recentrage du Groupe sur ses magasins de proximité, environ 350 hypermarchés et supermarchés ont pu être cédés depuis fin 2023, permettant de préserver plus de 16 000 emplois.

Sur un total de 24 magasins restants à céder, inclus dès le départ dans le Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), et suite aux échanges approfondis avec plusieurs centaines de sociétés privées et d'acteurs locaux, y compris les pouvoirs publics, 2 magasins supplémentaires vont être repris, 4 font encore l'objet de discussions ; 18 magasins et 4 plateformes logistiques n'ont pas de repreneur identifié à ce jour et leur personnel sera intégré comme prévu dans le plan de sauvegarde de l'emploi. Des mesures d'accompagnement, notamment en matière de reclassement et de formation, seront donc proposées aux collaborateurs afin de leur apporter un soutien concret dans la suite de leur parcours professionnel.

Alors que le PSE prévoyait initialement un nombre maximum de 3 267 suppressions de postes, le nombre de postes finalement supprimés pourrait être inférieur à 3 000 à l'issue des négociations en cours sur les magasins à reprendre. Le groupe Casino s'est engagé à poursuivre ses efforts en vue de reprise au-delà du 30 septembre.

### **État d'avancement du plan de sauvegarde de l'emploi**

Le déploiement des dispositifs d'accompagnement, qui a d'ores et déjà démarré, permettra de réduire le nombre de départs contraints dans les sièges, les magasins et les entrepôts. Grâce à la mise en œuvre des dispositifs de départs volontaires et de reclassement interne, les suppressions de postes ne se traduiront pas toutes par des licenciements, dont le nombre sera sensiblement inférieur au nombre de postes supprimés. En effet, dans le cadre du processus de départs volontaires, finalisé ou engagé dans la plupart des sociétés concernées, 230 dossiers ont d'ores et déjà été validés, pour des projets d'emploi en CDI, de création d'entreprise ou de formation de reconversion ; et le processus va bientôt démarrer ou se poursuit encore dans certaines sociétés. Par ailleurs, 1 200 postes sont actuellement vacants au sein du Groupe et ouverts au reclassement interne. Les départs naturels (retraite par exemple) intervenus au cours des derniers mois permettent également de réduire le nombre de licenciements envisagés ou créent des postes vacants pouvant être proposés au reclassement interne. L'objectif du Groupe est de limiter les départs contraints. Le nombre définitif de licenciements ne sera connu qu'à l'issue de la phase de reclassement interne qui n'a pas encore démarré dans certaines sociétés, donc pas avant le mois de novembre.

## Synthèse des principales mesures sociales d'accompagnement

Dans le cadre du plan de sauvegarde de l'emploi, un accompagnement personnalisé est proposé à chaque salarié impacté dans les magasins, les entrepôts et les sièges, et Casino s'engage à trouver une solution interne ou externe pour chacun d'entre eux.

Les accords du plan de sauvegarde de l'emploi signés avec les organisations syndicales prévoient un dispositif de départs volontaires ainsi que des aides au reclassement interne (formations, compensation salariale, soutien à la mobilité géographique etc.) pour permettre aux salariés éligibles de retrouver un emploi au sein du Groupe parmi les 1 200 postes actuellement vacants qui leur sont réservés. Les accords prévoient également des dispositifs pour le reclassement externe des salariés qui auraient un nouveau projet professionnel sous la forme d'un emploi salarié, de la création d'une entreprise ou d'une reconversion (congé de reclassement, indemnité de reclassement rapide, indemnités de rupture plus favorables que les conventions collectives ou l'accord d'entreprise etc.) ainsi que des départs anticipés à la retraite.

## Prochaine étape du plan de relance : présentation du plan stratégique

Une nouvelle étape dans le plan de relance destiné à sauver le Groupe, rétablir sa santé financière et le transformer pour en faire le leader du commerce de proximité va être franchie avec l'annonce, dans le courant du mois de novembre prochain, de sa feuille de route stratégique. La cession des magasins les moins rentables et la réorganisation des activités des sièges permettant la mise en commun des savoir-faire entre les différentes enseignes concourront à remettre le Groupe sur la voie de la rentabilité et à assurer sa pérennité.

\*\*\*

### CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

**Charlotte IZABEL** - [cizabel@groupe-casino.fr](mailto:cizabel@groupe-casino.fr) - Tél : +33 (0)1 53 70 51 29 -  
Relations investisseurs - [IR\\_Casino@groupe-casino.fr](mailto:IR_Casino@groupe-casino.fr) - Tél : +33 (0)1 53 65 24 17

### CONTACTS PRESSE

**Groupe Casino – Direction de la Communication**  
**Christophe PIEDNOEL** - [cpiednoel@groupe-casino.fr](mailto:cpiednoel@groupe-casino.fr) - Tél : +33 (0)6 15 19 17 55  
**Stéphanie ABADIE** - [sabadie@groupe-casino.fr](mailto:sabadie@groupe-casino.fr) - Tél : +33 (0)6 26 27 37 05  
Service de presse - [directiondelacommunication@groupe-casino.fr](mailto:directiondelacommunication@groupe-casino.fr) - Tél : + 33(0)1 53 65 24 78